

**Waterloo, le 18 mars 2020** — Afin d’assurer la santé et la sécurité des citoyens et des employés municipaux, la Ville de Waterloo annonce la fermeture au public de l’Hôtel de Ville à partir de 16 h 30 le mercredi 18 mars, et ce, pour une durée indéterminée. Nous rappelons également que les autres édifices municipaux sont fermés depuis le vendredi 13 mars dernier. La Ville annonce également que le bureau mandataire de la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ) situé à l’Hôtel de Ville est actuellement fermé et le restera jusqu’à nouvel ordre. En lien avec les recommandations du gouvernement du Québec, ces mesures exceptionnelles visent à contribuer à réduire la propagation du Coronavirus (Covid-19) en favorisant l’isolement et la distanciation sociale.

#### **Service aux citoyens maintenus**

Tous les services municipaux sont maintenus malgré la fermeture au public. Les citoyens waterlois sont invités à téléphoner à l’Hôtel de Ville (450 539-2282) pendant les heures régulières d’ouverture. Les demandes seront transférées aux services concernés qui pourront les traiter individuellement. Différents services en ligne sont également disponibles sur le site Internet de la Ville. Nous sommes reconnaissants de la collaboration et de la compréhension de tous pour le bien-être collectif.

#### **Bureau mandataire de la SAAQ**

Pour toutes demandes d’information à la SAAQ, il faut consulter leur site Internet ([www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)) ou leur téléphoner directement au 1 800 361-7620.

#### **Cour municipale**

Le service régional de cour municipale, comme les autres services municipaux, est maintenu, mais l’accès au public est interdit. Pour toutes informations, les gens sont invités à nous communiquer par téléphone (450 539-2282, poste 242 ou 243) ou à nous communiquer par courriel ([cour@ville.waterloo.qc.ca](mailto:cour@ville.waterloo.qc.ca)). Notre personnel en place saura informer les gens des procédures à suivre selon les cas. Nous rappelons que les constats d’infraction peuvent être payés de différente façon :

- En ligne : [https://e-services.acceo.com/gsel bean/controller/ConstatPub/U3131/find?fourn\\_const\\_seq=318](https://e-services.acceo.com/gsel bean/controller/ConstatPub/U3131/find?fourn_const_seq=318)
- Par chèque posté : 417, rue de la Cour, Waterloo, Qc, JOE 2N0, A/S Cour municipale